



# Brevet : la grève menace au collège de Valognes

Au collège Félix-Buhot de Valognes, depuis le mois d'avril, enseignants et personnel administratif n'acceptent pas la suppression du poste de principal adjoint. Un préavis de grève est déposé.

Depuis le mois d'avril, le personnel enseignant et administratif du collège Félix-Buhot de Valognes ne décolère pas. La raison : l'annonce de la suppression du poste de principal adjoint dans l'établissement, ainsi que la disparition de l'enseignement de la technologie en 6<sup>e</sup>.

Manifestations, courriers, rencontres... ils ne désarment pas. Avec le soutien des élus locaux, qui ont, eux aussi, tenté d'infléchir la décision de l'Éducation nationale. Fanny Ruello, enseignante représentante des personnels et représentante syndicale Snes-FSU résume la situation : « **Après une période de pause dans le mouvement car nous étions en attente des avancées de nos élus locaux, nous avons dû retrousser nos manches à nouveau. Le Dasen (Directeur des services départementaux de l'Éducation nationale) nous a reçu pour la seconde fois ce mercredi 14 juin, à la demande du Snes-Fsu et à la suite du préavis de grève locale déposé pour les 26 et 27 juin, jours d'examen du brevet et le 4 septembre pour la rentrée des élèves.** » Un peu amère, elle résume : « **Pour le Dasen, la décision est la bonne, le nombre d'élèves, d'usagers et de personnels semblait peu importer.** »

La Direction des services départementaux de l'Éducation nationale s'appuie sur l'Indice de positionnement social, comme l'a rappelé le ministre Pap Ndiaye lors de sa visite dans la Manche et le Calvados, lundi 22 mai. Plus cet indice est élevé, plus l'élève est dans un environnement familial favorable pour ses apprentissages. Selon ces caractéristiques sociales, le maintien du poste de principal adjoint ne serait pas justifié au collège de Valognes. « **Nous avons constaté que cinq collèges de la Manche ont un IPS équivalent au nôtre et moins d'élèves et de personnel qu'ici, or ils ont un principal adjoint** », oppose le personnel. Autre justification côté Dasen : le poste a été rendu, il n'y a donc plus de financement pour le payer.

Parmi les propositions, celles d'affecter un assistant à l'éducation ou de demander une secrétaire de direction supplémentaire. « **Cependant, seize postes administratifs ont été supprimés pour la rentrée prochaine** », oppose la porte-parole du personnel. Ou encore de placer comme principal une personne expérimentée. Pour le personnel, une personne ne fait pas le travail de deux. « **Nous avons réitéré nos arguments, la difficulté de poursuivre les projets sans adjoint, le refus d'endosser des charges supplémentaires aussi bien pour les CPE, les enseignants que le secrétariat, etc.** » Les actions continuent : « **Nous avons également adressé une lettre à la rectrice – la Fédération des conseils de parents d'élèves se joint d'ailleurs à nous. Pour le moment, la rectrice refuse de nous recevoir.** »

Contactée, la Dasein n'avait pas répondu à *Ouest-France* à l'heure où nous publions cet article.



La mobilisation reste intacte auprès des personnels du collège Félix Buhot. Ouest-France